

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

L'adjudication aura lieu le mardi 25 février 2020 à 14h

Au Palais de Justice de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo

EN UN SEUL LOT

Un bien sis à **GOUSSAINVILLE (95)**
52 boulevard du Général de Gaulle

Cadastré section AN n°271 pour 3a 01ca et section AN n°272 pour 2a 59ca, soit une contenance totale de 5a 60ca, consistant en :

UN PAVILLON D'HABITATION d'une surface habitable de **202,38 M²**.

Les lieux seraient occupés par des tiers alléguant de l'existence de baux d'habitation, ainsi l'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette situation.

MISE À PRIX : 299.200 €

(DEUX CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENTS EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATION (en 2 chèques de banque) :
29.920 € et 22.000 € à l'ordre de la CARPA
à valoir sur les frais, droits et émoluments.

Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jean-Christophe LEROUX**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 1 rue Séré Depoin (95300) PONTOISE, **TEL. 01.71.79.88.47**.

▶ À Maître **Pascal PIBAULT**, Membre de la **SCP D'AVOCATS PMH & ASSOCIÉS**, Avocat au Barreau de PONTOISE, 22 rue Victor Hugo (95300) PONTOISE, avocat ayant poursuivi la vente et dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé

▶ Sur internet : www.vlimmo.fr - **Il n'y aura pas de visite**